

>> **Le Mardi 28 Février 2017 de 9h à 17h30**
La Malterie, 6 avenue de la République, Vitry-le-François (51 300)

Contexte :

Dans un contexte de pression croissante sur le foncier agricole, il est primordial pour les paysan.ne.s de connaître et savoir utiliser la législation et les moyens d'action à leur disposition. La Safer étant le principal dispositif de maîtrise du foncier, nous vous proposons par le biais de cette formation d'appréhender le fonctionnement et les missions de cette institution, et plus globalement, de mieux comprendre les aspects juridiques liés au foncier pour gagner en autonomie dans la gestion de votre entreprise et pouvoir appuyer et conseiller les personnes en cours d'installation/transmission dans leurs choix stratégiques.

Objectifs de la formation :

- Connaître l'historique, le fonctionnement et les **missions de la SAFER**
- Comprendre et savoir utiliser les **mécanismes** de maîtrise foncière et les **évolutions règlementaires** récentes
- Appréhender le **rôle d'un représentant** au comité technique ou au conseil d'administration Safer

Programme :

9H - 12H30:

9H: Accueil, tour de table, introduction
9H30: La safer: son rôle et son fonctionnement

Intervenant :

■ **Daniel Duriez**
Directeur, SAFER Champagne-Ardenne

12H30: Repas servi sur place au restaurant

(participation de 16€ en chèque ou espèces)

14h - 17H30

14H: Etude de cas pratiques en sous-groupes, débats et questions/réponses en plénière
17H: Débriefe et évaluation de la journée

Intervenant :

■ **Benoît Grimonprez**
Professeur de droit rural à l'Université de Bourgogne

Animation:

■ **Céline Noblot**
Chargée de formations à l'ARDEAR Grand Est

Méthodes pédagogiques :

Apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, travaux en groupe sur des cas pratiques, échanges et débats.

Publics : Paysan-ne-s et porteurs de projets

Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation

Tarif des frais pédagogiques : (à régler sur place)

- Participants éligibles au fonds VIVEA = **14€**
- Autres participants = **50€**
- En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.
- Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

Inscription : Remplissez le formulaire d'inscription [en cliquant ici](#)

Formation limitée à 15 participants. L'organisation d'un covoiturage se fera en fonction des inscriptions.

Contacts et informations :

Céline Noblot
Ardear Grand Est
Tel : 06.46.53.79.02
Mail : confgrandest@gmail.com

Formation à l'initiative de :



Avec le soutien de :

